ANALYSE
DES PHÉNOMÈNES D'INDUCTION

Évolution de l'Emploi dans le commerce par région entre 1954 et 1962

par

Philippe d'IRIBARNE

La notion d'emploi induit est fréquemment utilisée pour les prévisions ou projections, notamment en ce qui concerne les commerces. On admet alors que les variations probables d'emplois sont proportionnelles aux variations de population, autrement dit que les variations d'emplois dans les commerces sont induites par les variations de population totale.

L'intéressante étude qui suit montre qu'il s'agit là d'une simplification inacceptable. S'appuyant sur la comparaison interrégionale des variations entre 1954 et 1962 des emplois dans les commerces de gros et de détail, agricoles et alimentaires ou autres, P. d'Iribarne met en évidence la multiplicité des facteurs probables ; entre autres :

- *élévation du revenu de l'agriculture,*
- *régression de l'autoconsommation,*
- *diminution de la main d'œuvre agricole,*
- *amélioration de la productivité de la distribution,*
- *élévation de la consommation avec l'élévation du revenu,*
- *effet de saturation pour les régions de plus hauts revenus.*

Les explications proposées ne constituent évidemment que des hypothèses. Telles que, elles permettent un progrès considérable par rapport aux techniques antérieures de prévision ; elles viennent d'ailleurs de servir pour l'établissement du V^e Plan.

INTRODUCTION

L'emploi dans le secteur tertiaire, et en particulier dans le commerce, est un emploi « induit ». Ce caractère amène souvent à penser qu'on peut lier de manière simple les variations de cet emploi dans une zone donnée aux variations d'un inducteur : emploi industriel et agricole, population totale. En pratique, on admet parfois qu'au cours de la croissance d'un inducteur, il y aura dans une zone donnée une certaine stabilité du rapport $\frac{\text{emploi induit}}{\text{emploi total}}$ ou $\frac{\text{emploi induit}}{\text{population totale}}$. On construit alors des modèles de développement de l'emploi tertiaire à partir d'observations portant sur la situation à un instant donné des activités desservant la clientèle locale dans une zone. On utilise souvent des modèles plus perfectionnés combinant une évolution de l'emploi à population constante, considérée comme identique dans toutes les zones et appréhendée à l'échelon national, et une évolution de population servant à caractériser la zone (1).

Des études entreprises pour vérifier le bien-fondé de cette approche ont conduit à analyser l'évolution de l'emploi dans le commerce par région de programme entre 1954 et 1962 (2). On a pu constater que, pour expliquer les différences d'évolution de cet emploi dans les diverses régions, il faut tenir compte de nombreux facteurs parmi lesquels les différences d'évolution de la population sont loin d'être le facteur principal. Les différences de niveau de revenu par tête, d'augmentation de ce revenu, d'évolution de l'autoconsommation jouent notamment un rôle important.

Ce domaine ayant été jusqu'à présent peu exploré, des recherches importantes et longues qui sont en cours permettront seules d'appréhender les phénomènes dans le détail. La présente étude a pour objet de dégager les grands axes de l'évolution et de définir l'action des principaux facteurs.

Elle repose sur l'utilisation des recensements de population de 1954 et 1962 et distinguera les commerces de gros et de détail, d'une part pour les commerces agricoles et alimentaires, d'autre part pour les commerces autres qu'agricoles et alimentaires (postes 71, 72, 74, 75 de la nomenclature des activités économiques de l'INSEE à 41 postes).

Les résultats du sondage au 1/20 du recensement de 1962 ont été utilisés pour 40 départements pour lesquels l'exploitation exhaustive n'était pas encore disponible. Ils sont entachés d'une erreur aléatoire qui est très importante au niveau du département (souvent supérieure aux variations qu'on cherche à mettre en lumière) et reste appréciable au niveau de la région. On ne peut donc aboutir à des conclusions très fermes sur l'évolution de la plupart des régions prises individuellement. Par contre le remplacement des résultats du sondage au 1/20 par ceux de l'exploitation exhaustive, qui est intervenu pour 50 départements entre la première phase de l'étude et la phase actuelle, n'a pas altéré les constatations générales faites sur l'ensemble des régions. Ces constatations peuvent donc être considérées comme sûres.

---

(1) Cf. Rapport général de la Commission de la Main-d'Œuvre du Commissariat Général du Plan pour le 4e Plan, page 164, note (1) :
« Pour chacune des trois branches, commerce, services et administration, la variation de l'emploi dans chaque région a été calculée en appliquant aux effectifs employés selon le recensement de 1954, un indice égal à l'indice national prévu pour 1965 (base 100 en 1960) multiplié par le rapport :

$$\frac{\text{indice prévu de la population totale de la région (base 100 = 1960)}}{\text{indice prévu de la population totale de la France en 1965 (base 100 = 1960)}}.$$ »

(2) Dans le cadre d'une étude effectuée par l'Institut d'Études de l'Emploi (Toulouse) avec la collaboration d'A. de SAUNHAC et financée par la Délégation Générale à la Recherche Scientifique et Technique.

Pour isoler l'influence des variations de population des régions, on considérera, pour chaque catégorie de commerce, l'évolution du rapport $\frac{\text{emploi dans cette catégorie de commerce}}{\text{population totale}}$ dans chaque région, c'est-à-dire l'expression $\left(\frac{\text{emploi 1962}}{\text{population 1962}} - \frac{\text{emploi 1954}}{\text{population 1954}}\right)$

I. — LES COMMERCES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES

A. — COMMERCES DE GROS

On ne peut expliquer les différences d'évolution de l'emploi dans ces commerces en considérant seulement les différences d'évolution de la population des diverses régions (cf. graphique 1). Dans l'ensemble, l'emploi dans ces commerces croît même d'autant moins que la population augmente plus.

Pour expliquer les variations constatées, il aurait été souhaitable de pouvoir diviser ces commerces en trois catégories :

— commerces fournissant les détaillants en produits alimentaires,

— commerces d'expédition de produits agricoles,

— commerces approvisionnant l'agriculture.

Cette séparation n'étant pas possible avec les renseignements disponibles, on a procédé à une analyse globale qui est déjà assez éclairante. Le rapport :

$$\frac{\text{emploi dans les commerces de gros agricoles et alimentaires}}{\text{population totale}}$$

croît dans presque toutes les régions, d'autant plus dans l'ensemble qu'on se trouve dans une région plus agricole (cf. graphique 2 où on a pris comme indice du caractère agricole d'une région la part d'actifs agricoles dans la population active masculine).

Cette évolution est vraisemblablement due à la combinaison de deux effets :

— le développement de la production agricole entre 1954 et 1962 a entraîné un développement des commerces de produits destinés à l'agriculture et des commerces d'expédition des produits agricoles qui a été plus important dans les régions où l'agriculture tient une plus grande place;

— une concentration limitée du commerce de gros fournissant les détaillants en produits alimentaires s'est produite de manière assez générale. Comme ce phénomène a eu beaucoup moins d'ampleur que le précédent, il n'a été prépondérant que dans peu de régions et il n'y a guère de liaison entre l'évolution du commerce de gros et celle du commerce de détail agricole et alimentaire.

Le Languedoc a eu un comportement particulier, très probablement en liaison avec sa spécialisation viticole. Il n'y a pas eu d'expansion des commerces de gros correspondants entre 1954 et 1962.

Pour les autres régions, les écarts par rapport à la relation moyenne sont difficiles à interpréter avec les renseignements disponibles actuellement : erreurs aléatoires dues aux effets de sondage en 1962 ? Influence de la diversité des spécialités culturales ?

GRAPHIQUE 1

Commerces agricoles et alimentaires de gros

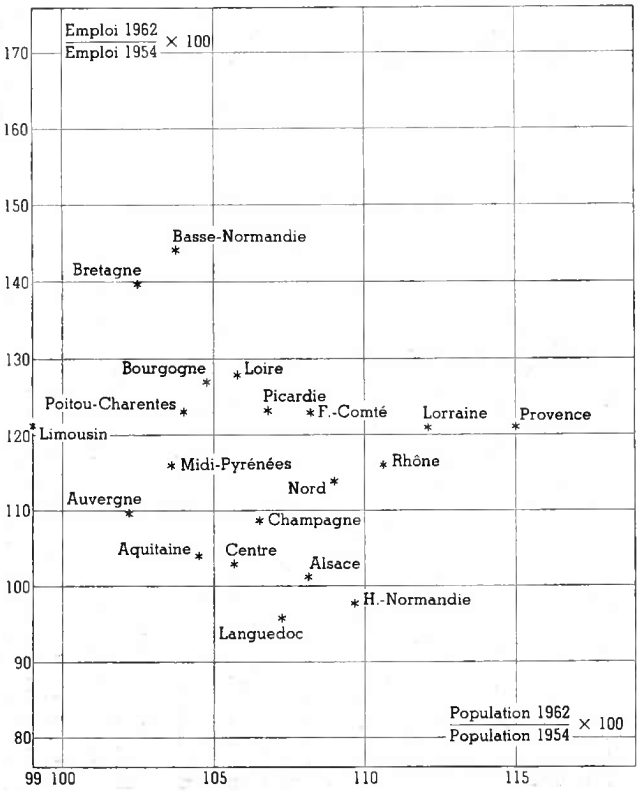

GRAPHIQUE 2

Commerces agricoles et alimentaires de gros

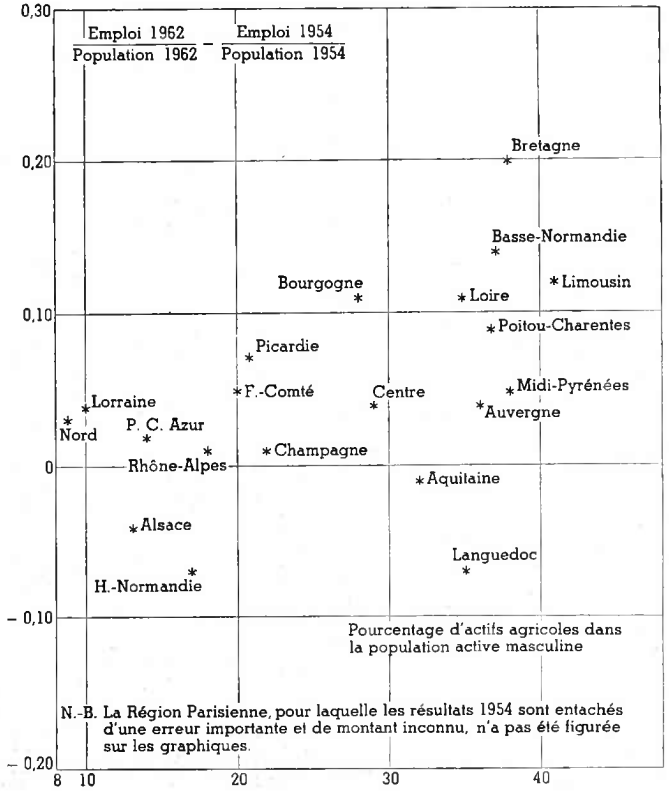

N.-B. La Région Parisienne, pour laquelle les résultats 1954 sont entachés d'une erreur importante et de montant inconnu, n'a pas été figurée sur les graphiques.

TABLEAU I

Population active des commerces agricoles et alimentaires, rapport de cette population active à la population totale en 1954 et en 1962 et variations de ce rapport

Régions	Commerces agricoles et alimentaires Gros 71 (1)					Commerces agricoles et alimentaires Détail (72) (2)				
	Population active		Population active / Population totale			Population active		Population active / Population totale		
	1954	1962	1954 (%)	1962 (%)	1954-1962 (%)	1954	1962	1954 (%)	1962 (%)	1954-1962 (%)
Nord	18 975	21 720	0,56	0,59	+ 0,03	45 589	47 860	1,35	1,31	— 0,04
Picardie	6 000	7 419	0,43	0,50	+ 0,07	18 272	19 174	1,32	1,29	— 0,03
Région Parisienne	31 482	38 220	0,43	0,45	+ 0,02	111 889	125 480	1,53	1,48	— 0,05
Centre	9 860	11 172	0,56	0,60	+ 0,04	23 281	23 922	1,32	1,28	— 0,04
Haute-Normandie	7 747	7 580	0,61	0,54	— 0,07	18 079	19 800	1,42	1,41	— 0,01
Basse-Normandie	5 721	7 616	0,49	0,63	+ 0,14	14 102	15 075	1,21	1,24	+ 0,03
Bretagne	13 067	18 235	0,56	0,76	+ 0,20	26 165	23 953	1,11	0,99	— 0,12
Pays de la Loire	11 910	15 287	0,51	0,62	+ 0,11	29 656	24 370	1,28	1,16	— 0,12
Poitou-Charentes	6 934	8 525	0,49	0,58	+ 0,09	16 865	18 111	1,21	1,24	+ 0,03
Limousin	4 060	4 922	0,55	0,67	+ 0,12	7 075	7 703	0,96	1,04	+ 0,08
Aquitaine	14 692	15 236	0,66	0,65	— 0,01	27 447	30 145	1,24	1,30	+ 0,06
Midi-Pyrénées	8 775	10 168	0,44	0,49	+ 0,05	20 587	22 754	1,04	1,11	+ 0,07
Champagne	5 113	5 549	0,45	0,46	+ 0,01	17 684	19 738	1,56	1,63	+ 0,07
Lorraine	8 031	9 891	0,41	0,45	+ 0,04	23 716	25 913	1,21	1,18	— 0,03
Alsace	6 354	6 430	0,52	0,48	— 0,04	16 501	17 511	1,35	1,32	— 0,03
Franche Comté	3 258	4 010	0,38	0,43	+ 0,05	10 002	10 531	1,17	1,13	— 0,04
Bourgogne	8 606	10 940	0,62	0,73	+ 0,11	18 364	18 903	1,34	1,31	— 0,03
Auvergne	6 168	6 766	0,49	0,53	+ 0,04	15 703	15 666	1,26	1,23	— 0,03
Rhône-Alpes	16 287	18 859	0,45	0,46	+ 0,01	48 649	49 841	1,34	1,24	— 0,10
Languedoc	8 926	8 550	0,61	0,54	— 0,07	20 387	19 685	1,40	1,19	— 0,21
Provence-Côte d'Azur-Corse	17 584	21 282	0,66	0,68	+ 0,02	38 444	38 521	1,44	1,24	— 0,20
Ensemble de la France	222 737	263 080	0,52	0,56	+ 0,04	568 457	592 080	1,33	1,28	— 0,05

(1) Poste 71 de la nomenclature INSEE des activités économiques.
(2) Poste 72 de la nomenclature INSEE des activités économiques.

On peut noter que les différences existant d'une région à l'autre entre les taux de diminution de la population active agricole sont faibles et ne jouent pas de rôle notable dans les phénomènes constatés.

B. — COMMERCES DE DÉTAIL

Là encore, il n'y a pas de liaison nette entre l'augmentation de l'emploi dans ces commerces et l'augmentation de la population de la région (cf. graphique 3). Le fait que l'agriculture joue un grand rôle dans presque toutes les régions où l'emploi dans ces commerces s'est accru nettement plus que la population, incite à rapprocher l'évolution constatée du caractère plus ou moins agricole de la région (cf. graphique 4). On constate que, dans l'ensemble des régions les moins agricoles, le rapport

$$\frac{\text{emploi dans ces commerces}}{\text{population totale}} = \frac{E}{P}$$

diminue, l'évolution étant assez homogène, sauf pour la Provence-Côte d'Azur où la diminution est nettement plus forte qu'ailleurs, et pour la Champagne où E/P croît. Par ailleurs, les évolutions des régions les plus agricoles sont très dispersées. E/P décroît assez fortement dans certaines d'entre elles, et croît nettement dans d'autres.

La complexité de ces phénomènes est due à l'influence de plusieurs facteurs qui ont joué séparément et se sont composés de manières diverses. Une augmentation de productivité liée à la concentration de ce commerce et à la modernisation de ses méthodes (libre-service, tournées rurales) a été de manière générale un facteur de contraction de l'emploi pour une population de caractéristiques constantes. Elle a notamment entraîné dans les grandes villes une diminution de E/P de l'ordre de 10 % en moyenne. Par contre, deux phénomènes ont eu tendance à entraîner l'augmentation des achats de produits alimentaires et, par là, une augmentation de l'emploi dans ces commerces : la modification des habitudes alimentaires à la campagne et dans les petits bourgs, spécialement de la part des agriculteurs (diminution de l'autoconsommation, parfois augmentation importante de la consommation de viande) ; les transferts de population active de l'agriculture vers d'autres secteurs, qui ont eu des effets sur les achats de produits alimentaires dans les régions où l'autoconsommation était notable en 1954.

Les mécanismes de l'évolution sont probablement les suivants :

— L'augmentation de la productivité semble avoir été assez forte et assez générale. En Provence-Côte d'Azur et en Languedoc, où l'autoconsommation des agriculteurs était déjà très faible en 1954, ce phénomène a joué presque seul et la régression est forte. Dans la Région Parisienne, le classement d'un grand nombre de commerces dans les commerces mal désignés en 1954 rend impossible la connaissance de l'évolution réelle. Si ces commerces pouvaient être introduits dans les postes correspondant à leur activité, on observerait certainement une diminution forte de E/P comparable à celle qu'ont connue la Provence-Côte d'Azur et le Languedoc (1).

---

(1) Dans la Région Parisienne, de nombreux emplois ont été classés en 1954 dans les commerces mal désignés : 63 831. En 1962, il n'y en a plus eu que 9 920. La diminution correspondante de E/P est très forte : 0,76 %. Dans ces conditions, on ne peut pas appréhender l'évolution réelle de l'emploi pour chaque catégorie de commerce étudiée.

L'évolution des commerces mal désignés joue un rôle perturbateur limité en Picardie et en Provence-Côte d'Azur où il se traduit respectivement par une augmentation de 0,08 % et une diminution de 0,08 % du rapport E/P entre 1954 et 1962.

Ailleurs, le rôle de ces commerces est négligeable.

GRAPHIQUE 3

Commerces agricoles et alimentaires de détail

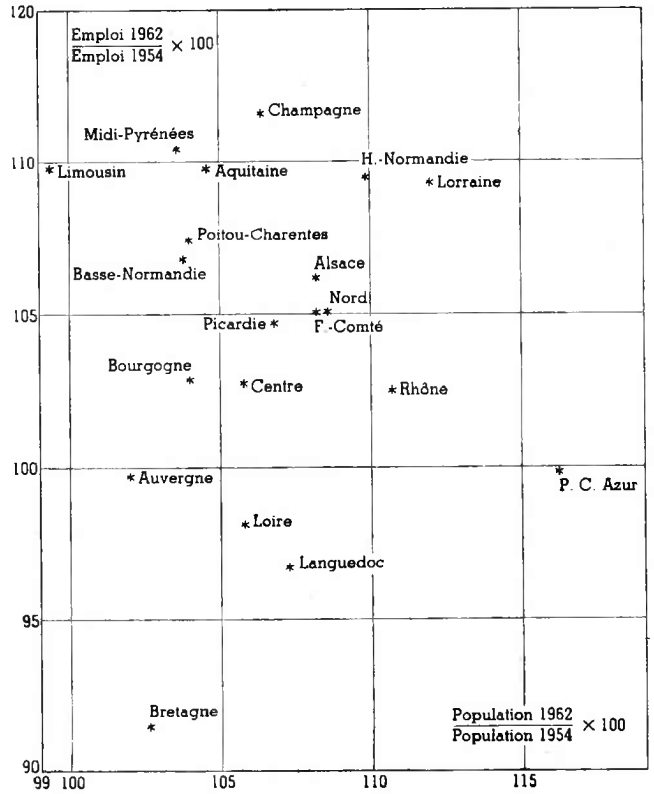

GRAPHIQUE 4

Commerces agricoles et alimentaires de détail

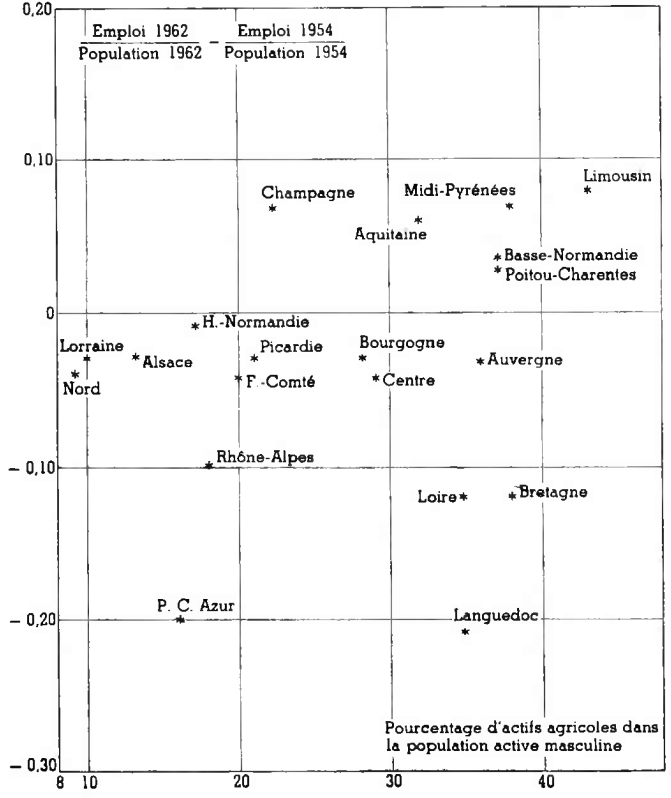

— L'autoconsommation alimentaire, qui jouait un rôle notable en 1954 dans les régions peu agricoles autres que la Provence Côte-d'Azur et la Région Parisienne, y a régressé depuis de manière générale. Cette régression, jointe au passage d'actifs de l'agriculture dans les autres secteurs, a eu pour effet de freiner la diminution de E/P de manière assez homogène pour l'ensemble de ces régions : Nord, Lorraine, Alsace, Haute-Normandie, Rhône-Alpes, Franche-Comté, Picardie, Champagne, Bourgogne, Centre. Parmi ces régions, l'évolution très particulière de la Champagne est due à la combinaison d'un phénomène d'attraction commerciale et d'une anomalie statistique. Des établissements d'entreprises succursalistes ayant des fonctions de gros (entrepôts, sièges sociaux) y sont implantés de manière incomparablement plus importante par rapport à la population de la région qu'en aucune autre région de France. Ces établissements, qui ont une influence dépassant largement le cadre de la région et se sont beaucoup développés entre 1954 et 1962, sont classés dans le commerce de détail (poste 697). Leur présence a perturbé l'évolution de la région qui sans eux, n'aurait rien de particulier (1).

— Pour les régions les plus agricoles (Languedoc excepté) le passage d'actifs de l'agriculture dans d'autres secteurs a joué partout, mais l'évolution de l'autoconsommation a été très diversifiée : très nette dans certaines régions (Aquitaine, Midi-Pyrénées, Limousin), faible dans d'autres régions (Bretagne, Pays de la Loire). L'influence prépondérante des variations d'autoconsommation alimentaire dans les régions où E/P a crû se confirme quand on examine l'évolution de ces régions par département. Ce sont en effet les départements où l'agriculture joue le plus grand rôle qui sont à l'origine de la croissance observée.

II. — LES COMMERCES AUTRES QU'AGRICOLES ET ALIMENTAIRES

Il n'y a pas de liaison nette entre l'augmentation de l'emploi dans ces commerces et l'augmentation de la population de la région (cf. graphiques 5 et 6). On retrouve la constatation faite pour les commerces agricoles et alimentaires.

---

(1) L'exploitation exhaustive du recensement qui est entièrement disponible pour cette région permet de voir que la croissance de $\frac{E}{P}$ pour les commerces agricoles et alimentaires de détail est entièrement due au département de la Marne où l'emploi croît de 7 792 à 9 384 et $\frac{E}{P}$ de 1,88 % à 2,12 %, soit + 0,24 %. Pour la moyenne des autres départements $\frac{E}{P}$ a diminué de 0,06 % de manière analogue aux autres régions peu agricoles.

En 1962, les gros établissements d'entreprises succursalistes classés dans le détail (poste 697 de la nomenclature des activités économiques de l'INSEE à 3 chiffres) étaient localisés ainsi :

	Marne	Région parisienne	Rhône-Alpes	Reste de la France
Établissements de plus de 1 000 salariés	1	1	0	0
Établissements de 500 à 1 000 salariés	1	2	2	5
Établissements de 200 à 500 salariés	7	8	3	28

On voit la place exceptionnelle occupée par la Marne.

GRAPHIQUE 5

Commerces autres qu'agricoles et alimentaires de gros

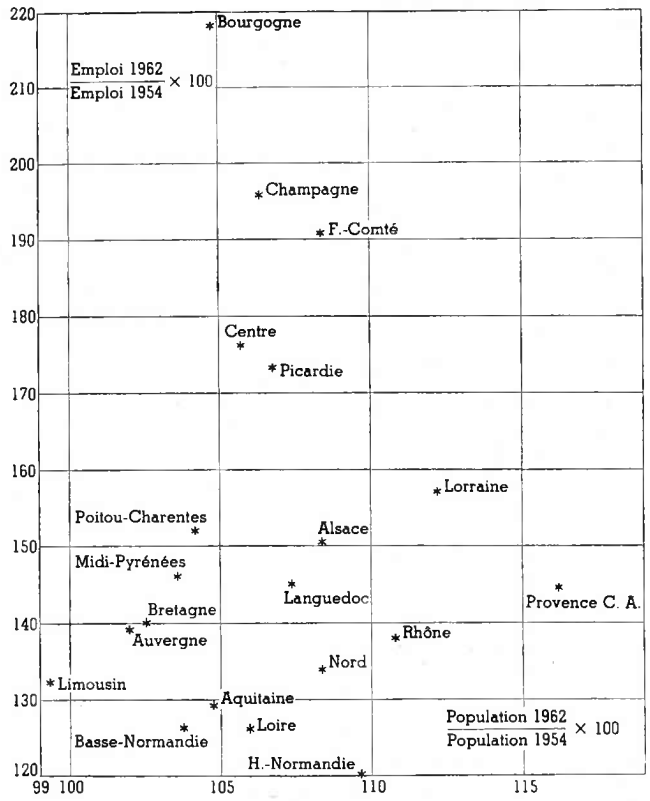

GRAPHIQUE 6

Commerces autres qu'agricoles et alimentaires de détail

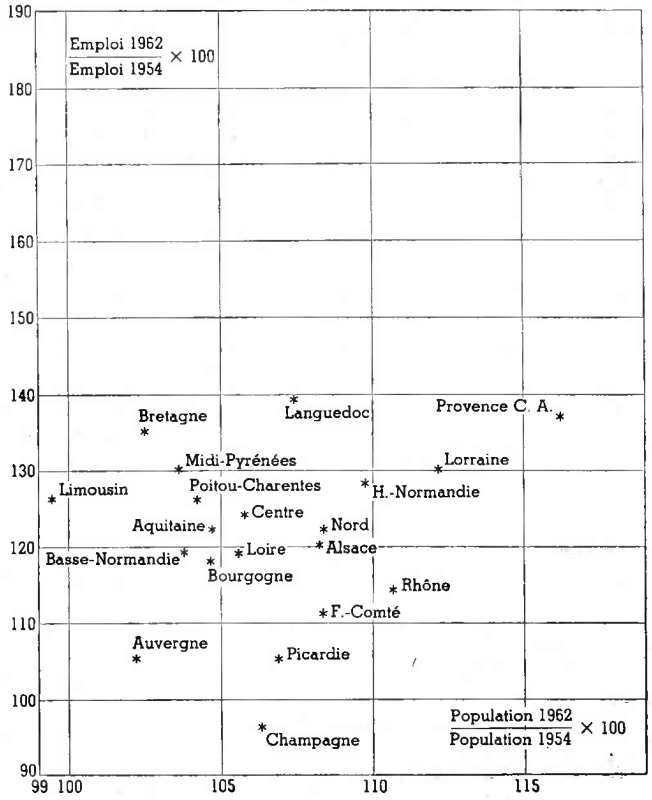

TABLEAU 2

Population active des commerces autres qu'agricoles et alimentaires, rapport de cette population active à la population totale en 1954 et 1962 et variations de ce rapport

Régions	Commerces de gros (74) (1)					Commerces de détail (75) (2)				
	Population active		Population active / Population totale			Population active		Population active / Population totale		
	1954	1962	1954 (%)	1962 (%)	1954-1962 (%)	1954	1962	1954 (%)	1962 (%)	1954-1962 (%)
Nord	18 024	24 080	0,53	0,65	+ 0,12	47 502	57 820	1,40	1,58	+ 0,18
Picardie	3 818	6 615	0,27	0,44	+ 0,17	19 038	20 471	1,37	1,38	+ 0,01
Région parisienne	72 516	95 196	0,99	1,12	+ 0,13	152 000	204 970	2,07	2,41	+ 0,34
Centre	5 045	8 874	0,29	0,47	+ 0,18	25 042	30 978	1,42	1,68	+ 0,26
Haute-Normandie	7 769	9 080	0,60	0,64	+ 0,04	19 883	25 360	1,56	1,81	+ 0,25
Basse-Normandie	3 354	4 222	0,29	0,34	+ 0,05	15 690	18 627	1,34	1,54	+ 0,20
Bretagne	7 423	10 376	0,32	0,43	+ 0,11	23 357	31 440	1,00	1,31	+ 0,31
Pays de la Loire	9 675	13 136	0,41	0,53	+ 0,12	27 514	36 968	1,19	1,50	+ 0,31
Poitou-Charentes	3 447	5 232	0,25	0,36	+ 0,11	15 993	20 147	1,15	1,38	+ 0,23
Limousin	2 868	3 780	0,39	0,51	+ 0,12	7 409	9 367	1,00	1,27	+ 0,27
Aquitaine	10 975	14 125	0,49	0,61	+ 0,12	31 525	38 366	1,42	1,65	+ 0,23
Midi-Pyrénées	7 215	10 525	0,36	0,51	+ 0,15	24 323	31 546	1,23	1,54	+ 0,31
Champagne	3 191	6 241	0,28	0,51	+ 0,23	18 012	17 240	1,58	1,42	— 0,16
Lorraine	6 566	10 333	0,33	0,47	+ 0,14	27 139	35 166	1,38	1,60	+ 0,22
Alsace	7 221	10 835	0,59	0,82	+ 0,23	18 154	21 735	1,49	1,64	+ 0,15
Franche-Comté	1 923	3 666	0,22	0,39	+ 0,17	11 489	12 735	1,34	1,37	+ 0,03
Bourgogne	3 228	7 051	0,23	0,48	+ 0,25	19 978	23 547	1,45	1,63	+ 0,18
Auvergne	3 691	5 119	0,29	0,40	+ 0,11	15 048	17 330	1,21	1,36	+ 0,15
Rhône-Alpes	19 248	26 546	0,53	0,66	+ 0,13	53 306	60 807	1,47	1,51	+ 0,04
Languedoc	4 190	6 076	0,28	0,39	+ 0,11	17 339	24 006	1,19	1,54	+ 0,35
Provence-Côte d'Azur-Corse	14 185	20 431	0,53	0,66	+ 0,13	47 642	57 461	1,79	1,85	+ 0,06
Ensemble de la France	217 315	302 928	0,50	0,65	+ 0,15	632 576	800 000	1,47	1,72	+ 0,25

(1) poste 74 de la nomenclature INSEE des activités économiques.
(2) poste 75 de la nomenclature INSEE des activités économiques.

On pouvait penser a priori trouver dans l'évolution du revenu par tête de chaque région un facteur explicatif intéressant. On a donc rapproché l'évolution du rapport

$$\frac{\text{emploi dans les commerces autres qu'agricoles et alimentaires}}{\text{population totale}}$$

de l'évolution de ce revenu (cf. graphique 7) (1). Contrairement à toute attente on peut constater que le rapport $\frac{\text{emploi}}{\text{population totale}}$ a augmenté d'autant moins dans l'ensemble que le revenu par tête a plus augmenté. Si on regarde les choses de plus près, on voit que :

— pour un niveau de revenu donné, le rapport $\frac{\text{emploi dans ces commerces}}{\text{population totale}}$ a, comme on pouvait le penser, augmenté d'autant plus que le revenu par tête a plus augmenté;

— mais que, par ailleurs, pour une augmentation donnée du revenu par tête, le rapport $\frac{\text{emploi dans ces commerces}}{\text{population totale}}$ a d'autant moins augmenté qu'on se trouve à un niveau de revenu plus élevé. De plus, les augmentations de revenu par tête sont plus fortes dans les régions aux revenus initiaux les plus élevés. La combinaison de ces deux dernières liaisons explique la liaison globale constatée entre l'augmentation du rapport $\frac{\text{emploi dans ces commerces}}{\text{population totale}}$ et l'augmentation du revenu par tête : la liaison directe qui est tout à fait normale est masquée par une liaison indirecte entre ces deux grandeurs par l'intermédiaire du niveau de revenu de chaque région ; cette liaison indirecte joue en sens contraire et l'emporte sur la liaison directe.

Ces constatations inciteraient à essayer d'analyser l'évolution du rapport $\frac{\text{emploi dans ces commerces}}{\text{population totale}}$ qui sera désigné par $\Delta \frac{E}{P}$ en fonction des deux grandeurs qui influent sur elle :

— la variation de revenu par tête dans la région (représentée par la variation 1954-1962 du salaire moyen) (S 62 — S 54) qui sera désignée par ΔS;

— le revenu moyen de la région au cours de la période (représenté par la moyenne des valeurs de ce salaire en 1954 et 1962) : $\frac{(S\,54 + S\,62)}{2}$ qui sera désigné par Sm.

Comme ces deux variables sont étroitement correlées entre elles (cf. graphique 8), on a pris comme variables :

— le salaire moyen : Sm;

— l'écart entre la variation de salaires 1964-1962, et $\Delta S1 = f(Sm)$ défini par la liaison constatée entre ΔS et Sm (cf. graphique 8 et tableau 3). Cet écart sera désigné par $\Delta S - \Delta S1$.

---

(1) A défaut de connaissances précises sur les revenus régionaux, on a représenté le revenu régional par le salaire moyen de l'ensemble des salariés de la région (cf. tableau 3). On verra que cette approximation a des inconvénients notables.

GRAPHIQUE 7

Commerces autres qu'agricoles et alimentaires

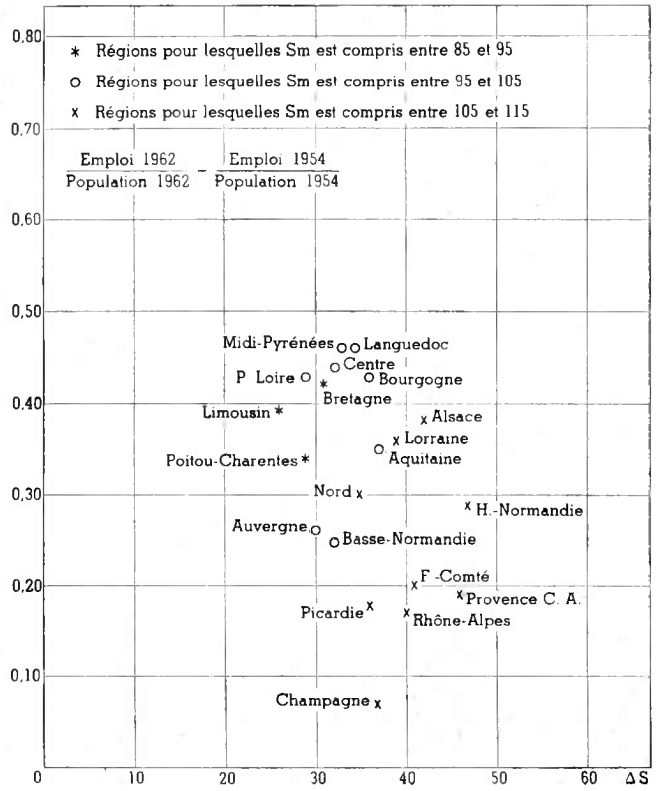

GRAPHIQUE 8

Relation entre l'évolution des salaires et leur niveau moyen

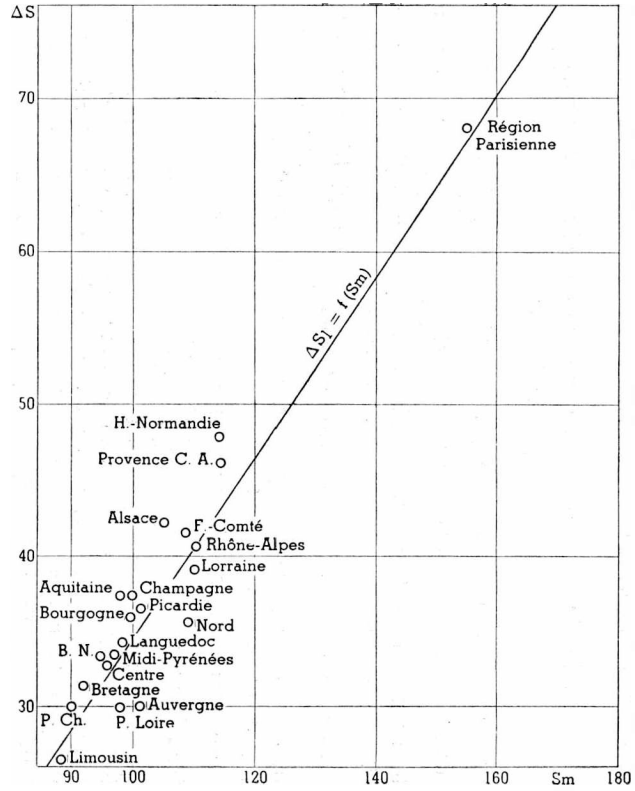

TABLEAU 3

Niveau moyen des salaires régionaux entre 1954 et 1962 et évolution de ces salaires au cours de la période

Régions	Salaire moyen 1954-1962 Sm	Variation de salaire 1954-1962 Δ S	Écart entre Δ S et Δ S_1 = f (Sm) Δ S — Δ SI
Nord	110	35	— 4
Picardie	101	36	+ 2
Région Parisienne	157	67	— 1
Centre	95	32	+ 1
Haute-Normandie	115	47	+ 4
Basse-Normandie	95	32	+ 2
Bretagne	91	31	+ 3
Pays de la Loire	98	29	— 3
Poitou-Charentes	90	29	+ 2
Limousin	88	26	— 1
Aquitaine	99	37	+ 4
Midi-Pyrénées	98	33	+ 2
Champagne	101	37	+ 3
Lorraine	111	39	— 2
Alsace	106	42	+ 5
Franche-Comté	109	41	+ 2
Bourgogne	100	36	+ 2
Auvergne	101	30	— 3
Rhône-Alpes	112	40	— 1
Languedoc	98	34	+ 1
Provence + Corse	115	46	+ 3

Pour Sm, l'unité est la moyenne des salaires moyens de l'ensemble de la France en 1954 et 1962. Avec cette unité Sm = 0,575 i 62 + 0,425 i 54 (im désignant l'indice du salaire moyen de la région par rapport au salaire moyen de l'ensemble de la France au cours de l'année m).

Pour ΔS, l'unité est le salaire moyen pour l'ensemble de la France en 1954. Avec cette unité Δ S = 1,365 i 62 — i 54.

L'ajustement Δ S_1 = f (Sm) a été fait à vue.

L'analyse a été faite en séparant le commerce de détail du commerce de gros. Pour le commerce de gros, l'importance et la dispersion des variations sont faibles et on n'a pu trouver de relation significative. Il est probablement nécessaire d'analyser le commerce inter-industriel qui en représente la majeure part pour expliquer les constatations faites. On s'attachera maintenant au commerce de détail qui marque le plus fortement l'ensemble.

Les graphiques 9 et 10 donnent pour les commerces de détail :

— la liaison entre $\Delta \frac{E}{P}$ et Sm;

— la liaison entre le résidu de la liaison précédente et Δ S — Δ S I.

GRAPHIQUE 9

Commerces autres qu'agricoles et alimentaires de détail

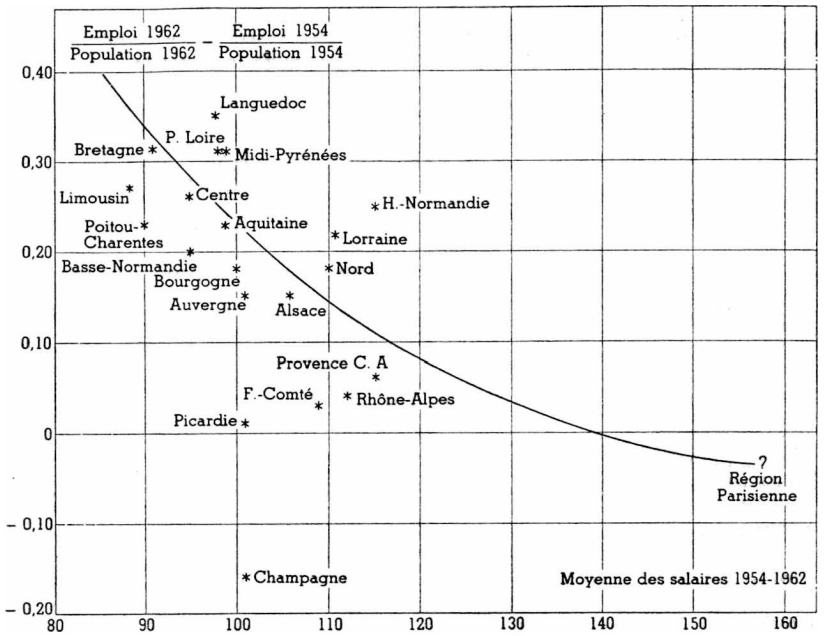

GRAPHIQUE 10

Commerces autres qu'agricoles et alimentaires de détail

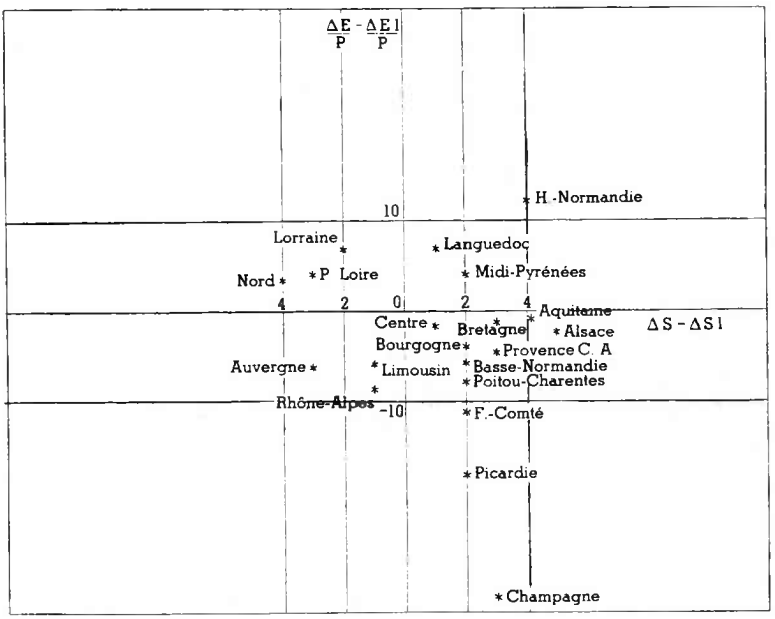

Comme on disposait d'une étude portant sur les revenus par région en 1958 (Études et Conjoncture — mai 1961), on a examiné en outre la liaison de $\Delta \frac{E}{P}$ avec les revenus 1958 (cf. graphique II). Les résultats obtenus sont à peu près identiques.

GRAPHIQUE II

Commerces autres qu'agricoles et alimentaires de détail

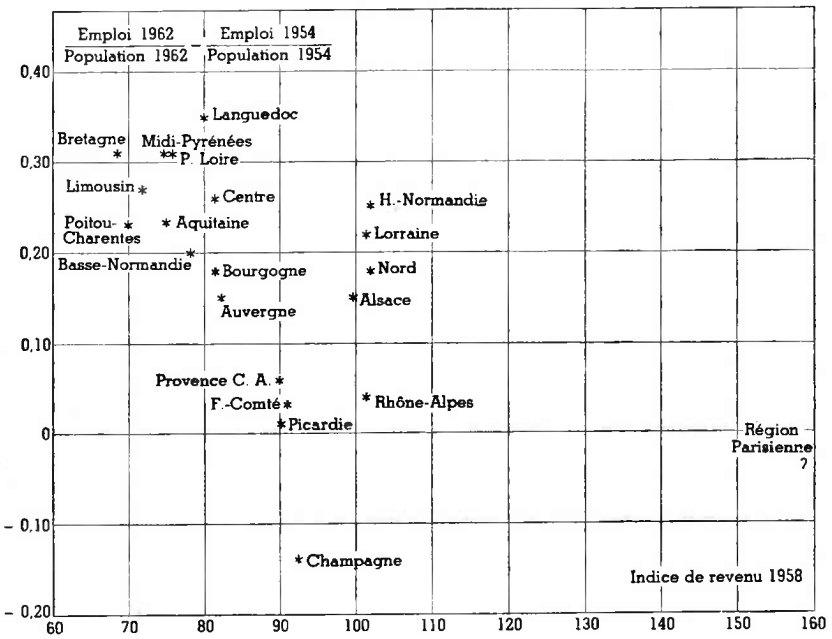

***

Le rapport :

emploi dans les commerces autres qu'agricoles et alimentaires de détail / population totale

croît dans presque toutes les régions, d'autant moins dans l'ensemble qu'on se trouve dans une région à niveau de revenu plus élevé (bien que les régions à niveau de revenu le plus élevé soient celles qui aient connu les plus fortes augmentations de revenus) (1).

---

(1) Comme on l'a noté plus haut, la liaison observée est la liaison totale $\Delta \frac{E}{P}$ (Sm) combinant la liaison directe entre $\Delta \frac{E}{P}$ et Sm ($a \Delta S$ constant $\Delta \frac{E}{P}$ est fonction décroissante de Sm) et la liaison existant par l'intermédiaire de $\Delta \frac{E}{P}$ (Δ S) et Δ S (S m) (a S m constant $\Delta \frac{E}{P}$ est fonction croissante de Δ S et Δ S es fonction croissante de S m). On a :

$$\frac{d \Delta \frac{E}{P}}{d S} = \frac{\partial \Delta \frac{E}{P}}{\partial S} + \frac{\partial \Delta \frac{E}{P}}{\partial \Delta S} \cdot \frac{d \Delta S}{d S}$$

et $\frac{\partial \Delta \frac{E}{P}}{\partial S} < 0 \; ; \left| \frac{\Delta \frac{E}{P}}{\partial S} \right| > \left| \frac{\partial \Delta \frac{E}{P}}{\partial \Delta S} \cdot \frac{d \Delta S}{d S} \right|$

Cette liaison est due au fait que, pour les niveaux de revenu par tête atteints actuellement en France, le nombre d'actifs nécessaires pour commercialiser les produits autres qu'agricoles et alimentaires achetés avec un montant donné de revenu additionnel est d'autant plus faible que le revenu initial est plus élevé (1).

La raison principale en est probablement qu'au fur et à mesure que le revenu s'élève, une part croissante des augmentations de revenu est consacrée à améliorer la qualité des produits achetés, par substitution de produits plus coûteux à des produits meilleur marché, plutôt qu'à acheter une plus grande quantité de produits.

Un premier examen par activité économique détaillée des départements pour lesquels les résultats de l'exploitation exhaustive du recensement 1962 sont disponibles, montre que les différences de croissance des commerces liés à l'automobile semblent avoir joué un rôle très important. Entre 1954 et 1962, ces commerces se sont développés à partir de presque rien dans les régions à niveau de vie le plus faible, à partir d'un niveau déjà notable dans les régions à revenu plus élevé où des phénomènes de substitution (véhicules plus puissants ; véhicules neufs au lieu de véhicules d'occasion) ont dû jouer.

Par ailleurs, on peut se demander si, dans les régions à revenu le plus faible, le commerce n'a pas conservé entre 1954 et 1962 un caractère de secteur refuge, tout en perdant ce caractère dans les régions à revenu le plus élevé. Toutefois, la différence observée entre l'ensemble des régions à revenu élevé et l'ensemble des régions à revenu faible est le fait de certaines catégories de commerce seulement (l'évolution des commerces agricoles et alimentaires de détail par exemple est tout à fait différente). On peut donc penser qu'un tel phénomène n'a pu jouer un rôle essentiel.

On a vu que l'influence particulière des commerces mal désignés empêchait de connaître l'évolution de chacune des catégories de commerce étudiées dans la Région parisienne. Dans ces conditions, on ne peut voir ce que devient la liaison constatée entre l'évolution de l'emploi dans les commerces de détail autres qu'agricoles et alimentaires et le niveau de revenu des régions dans des zones de plus haut revenu.

Si toutefois on admet que l'évolution de la Région Parisienne :

— peut être définie par la relation observée entre l'évolution de E/P et la part d'actifs agricoles dans la population active masculine pour les commerces de gros agricoles et alimentaires,

— a été du même ordre que celle de la Provence-Côte d'Azur et du Languedoc pour les commerces agricoles et alimentaires de détail,

— correspond à une faible augmentation de E/P pour les commerces de gros autres qu'agricoles et alimentaires,

---

(1) On peut faire une telle constatation en examinant comment, à un instant donné, l'emploi dans les commerces autres qu'agricoles et alimentaires de détail varie en fonction du salaire moyen de chaque région.

Les régions françaises à plus haut revenu semblent atteindre en 1962 une zone de relative saturation. A l'autre extrémité les régions à plus bas revenu sont en 1954 dans une zone où l'emploi dans ces commerces croît très rapidement quand le revenu s'élève.

On ne peut malheureusement pas obtenir une relation unique dans un intervalle de revenu large, comprenant à la fois les revenus les plus bas de 1954 et les plus élevés de 1962. D'une part, les données sur les revenus manquent et si, à un moment donné, le niveau de salaires peut être un indice acceptable du niveau de revenu, il est très probable qu'une région où l'agriculture est importante, ayant en 1962 un niveau de salaire comparable au niveau 1954 d'une région peu agricole, a pourtant un niveau de revenu plus faible. Le raccord entre les deux relations 1954 et 1962 ne peut donc être fait. D'autre part il semble que les deux relations diffèrent, une augmentation de productivité s'étant produite entre les deux périodes.

on trouve que la Région Parisienne a dû avoir une variation du rapport $\frac{\text{emploi dans ces commerces autres qu'agricoles et alimentaires de détail}}{\text{population totale}}$ faiblement négative entre 1954 et 1962.

La forme qu'on peut en déduire pour la liaison $\Delta \frac{E}{P}$ (Sm) est tout à fait compatible avec ce qu'on peut en attendre quand on examine la liaison existant entre le niveau de l'emploi dans ces commerces à un instant donné et le niveau de revenu par tête de la région. Cette dernière liaison semble correspondre à une saturation progressive. Pour les régions qui sont déjà proches de la saturation au début d'une période, la variation au cours de la période devient faiblement positive ou même négative (car l'augmentation de demande est compensée par l'augmentation de productivité) et les différences entre régions sont peu marquées.

Là encore, le manque de données sur les revenus régionaux empêche, pour les raisons indiquées plus haut, de confronter autant qu'il serait souhaitable les relations liant au niveau de revenu l'emploi à un instant donné d'une part, et la variation de cet emploi d'autre part.

***

L'écart entre la variation de salaire 1954-1962 de chaque région : ΔS, et $\Delta S1 = f(Sm)$ défini par la liaison constatée entre ΔS et le salaire moyen de la région au cours de la période : Sm, n'explique qu'une faible partie du résidu de la liaison entre $\Delta \frac{E}{P}$ et Sm (cf. graphique 10).

La Franche-Comté, la Picardie et surtout la Champagne se distinguent nettement.

En Picardie et surtout en Champagne, la croissance des commerces liés à l'automobile qui a joué un grand rôle entre 1954 et 1962 a été enregistrée en très grande partie dans les réparations mécaniques et électriques (poste 45 de la nomenclature à 41 postes des activités économiques de l'INSEE). En effet, contrairement aux autres régions, la plus grande part des garages y est classée dans le poste « garages avec réparations » (743.2 en 1962). De plus, un transfert statistique important des garages existant en 1954, des commerces (75) aux réparations mécaniques et électriques (45) a dû se produire pour ces deux régions (1).

Par ailleurs, des phénomènes d'attractions commerciales entre régions ont dû jouer : entre 1954 et 1962, les achats se sont souvent déplacés vers les grandes villes. Or, l'examen de la taille et des dispositions géographiques des plus grandes villes de ces régions et des grandes villes extérieures proches, montre qu'une attraction commerciale en dehors des régions a dû se développer entre 1954 et 1962 : attraction de Paris pour la Picardie et la Champagne, de Lille pour la Picardie, de Dijon pour la Champagne et la Franche-Comté, de Mulhouse et Lyon pour la Franche-Comté.

En Franche-Comté, les coopératives d'entreprises sont très développées, ce qui peut expliquer en grande part le faible niveau et la faible progression de E/P.

(1) Certains établissements classés en 1954 dans les postes 743.6 (garages, stations services) et 743.4 (commerces de détail de pièces détachées, d'accessoires ou de pneumatiques automobiles), postes qui étaient rattachés au poste 75, ont été classés en 1962 dans le poste 743.2 (garages avec ateliers de réparations : commerces de détail de pièces détachées, d'accessoires ou de pneumatiques automobiles), qui est rattaché au poste 45.

Il est difficile d'expliquer les situations relatives des autres régions.

Les erreurs aléatoires sont notables et on ne pourra procéder avec sureté à une analyse plus complète que quand les résultats de l'exploitation exhaustive seront disponibles pour tous les départements.

De plus, une même variation égale à 5 des indices de salaires 1954 et 1962 par rapport à la moyenne française entraîne une variation de l'estimation de $\Delta \frac{E}{P}$ obtenue à partir des relations $\Delta \frac{EI}{P}$ (Sm) et

$$\Delta \frac{E}{P} - \Delta \frac{EI}{P} (\Delta S - \Delta SI)$$

presque égale à l'écart maximum constaté par rapport à la tendance moyenne définie par les 2 relations. Or, remplacer les revenus par les salaires a pu entraîner des erreurs de cet ordre sur l'estimation du revenu (les indices de salaire des régions autres que la Région Parisienne variant de 90 à 115) ; dans ces conditions, une bonne part des écarts observés peut provenir des approximations faites en prenant des salaires à la place des revenus.

On peut toutefois noter que :

— le phénomène déjà cité touchant les commerces liés à l'automobile a eu des effets moindres qu'en Picardie et Champagne, mais encore notables en Auvergne, Rhône-Alpes, Aquitaine, Lorraine, Poitou-Charentes, Haute-Normandie, Basse-Normandie (par ordre décroissant). Presque toutes ces régions ont eu une croissance de E/P faible, compte tenu de leur Sm et de leur Δ S.

— en Provence-Côte d'Azur, l'augmentation des commerces mal désignés n'a pas été négligeable et une part de cette augmentation devrait être enregistrée dans les commerces autres qu'agricoles et alimentaires de détail.

Si on pouvait tenir compte de manière précise de ces deux phénomènes, on améliorerait dans une certaine mesure la relation obtenue.

Par ailleurs, les phénomènes d'attractions commerciales entre régions ont dû jouer, quoique faiblement, de manière assez générale. Des compensations ont pu se produire dans certaines régions (par exemple la Bourgogne attirant la Franche-Comté et attirée par Paris).

CONCLUSION

On ne peut lier de manière simple les variations de l'emploi dans le commerce des diverses régions entre 1954 et 1962 aux variations de la population de ces régions.

Les mécanismes principaux de l'évolution diffèrent fortement d'une catégorie de commerce à l'autre.

Le développement de la production agricole entre 1954 et 1962 a entraîné un développement des commerces de produits destinés à l'agriculture et des commerces d'expédition des produits agricoles. Le fait que ce développement a été dans l'ensemble d'autant plus important que la région a un caractère agricole plus accentué a dominé l'évolution des commerces agricoles et alimentaires de gros.

L'augmentation de productivité semble avoir été assez importante dans les commerces agricoles et alimentaires de détail ; par ailleurs la diminution de l'autoconsommation alimentaire des agriculteurs et les transferts de population active de l'agriculture vers d'autres secteurs ont eu tendance à entraîner une augmentation des achats de produits alimentaires dans certaines régions. Sous l'influence de ces phénomènes, le rapport de la population active des commerces agricoles et alimentaires de détail à la population totale a connu :

— une forte diminution dans les régions où l'autoconsommation des agriculteurs jouait un rôle négligeable en 1954 et où l'accroissement de la productivité a seule eu des répercussions importantes (Provence-Côte-d'Azur, Languedoc, Région Parisienne) ;

— une faible diminution dans les régions peu agricoles autres que la Région Parisienne et la Provence-Côte d'Azur : Nord, Lorraine, Alsace, Haute-Normandie, Rhône-Alpes, Franche-Comté, Picardie, Champagne, Bourgogne, Centre. Les effets conjugués d'une diminution notable de l'autoconsommation et du passage d'actifs de l'agriculture vers d'autres secteurs y ont compensé pour une bonne part l'augmentation de productivité ;

— des évolutions très diverses en hausse ou en baisse pour les régions les plus agricoles où la diminution de l'autoconsommation a été parfois très importante, parfois très faible.

Pour les commerces, autres qu'agricoles et alimentaires de détail, on observe une augmentation de l'emploi d'autant plus faible dans l'ensemble qu'on se trouve à un niveau de revenu plus élevé. Pour les niveaux de revenu par tête atteints actuellement en France, le nombre d'actifs nécessaires pour commercialiser les produits autres qu'agricoles et alimentaires achetés avec un montant donné de revenu additionnel est d'autant plus faible que le revenu initial est plus élevé. La raison principale en est probablement qu'au fur et à mesure que le revenu s'élève, une part croissante des augmentations de revenu est consacrée à améliorer la qualité des produits achetés, par substitution de produits plus coûteux à des produits meilleur marché, plutôt qu'à acheter une plus grande quantité de produits.

Pour les commerces autres qu'agricoles et alimentaires de gros, les évolutions sont peu dispersées, aucun mécanisme très net n'a pu être dégagé.

Les études en cours prolongent cette analyse au niveau des départements et des villes. Les attractions commerciales entre zones et leur évolution, qui peuvent pratiquement être négligées dans les études faites par région, deviennent alors un facteur important et difficile à intégrer. L'utilisation d'une nomenclature plus détaillée des activités économiques, un recoupement avec les données relatives à la consommation, permettent d'affiner les résultats obtenus.

Dans leur état actuel, ces résultats ont déjà pu servir de base aux prévisions d'emplois dans le commerce par région pour 1970 faites dans le cadre de l'élaboration du V^{e} Plan. Étant donné que les variations de population dans les régions ne sont pas le facteur principal d'évolution, il a été possible de faire la plus grande part du travail de prévision avant que les prévisions sur les autres catégories d'emplois (industriel, agricole) ne soient faites.

On peut prévoir, comme caractéristique dominante de l'évolution 1962-1970, une augmentation de l'emploi dans les commerces, plus forte dans les régions de l'Ouest que dans les régions de l'Est, bien que l'augmentation de la population y soit nettement plus faible. En effet, les régions

de l'Ouest sont plus agricoles, ce qui favorisera la croissance de l'emploi dans les commerces agricoles et alimentaires de gros. Il reste dans un certain nombre d'entre elles des possibilités de diminution de l'autoconsommation, ce qui freinera la régression des commerces agricoles et alimentaires de détail. Leur niveau de revenu en 1962 est suffisamment bas pour qu'on soit encore loin d'une saturation en commerces autres qu'agricoles et alimentaires de détail.

Une meilleure compréhension des phénomènes et très probablement de meilleures prévisions nationales d'emplois résultent de cette approche régionale de l'emploi dans le commerce. En effet, sauf cas particulier, les interactions entre les commerces des diverses régions sont faibles, et procéder à une analyse par région permet d'avoir 21 observations indépendantes d'évolution. La définition des relations qui lient l'évolution de l'emploi dans le commerce à l'évolution de chacun des nombreux facteurs qui la gouvernent devient possible, alors qu'elle ne pouvait être faite en partant seulement d'analyses nationales globales.